GENERALI Investments SICAV

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Euro Bonds,
un compartiment de GENERALI INVESTMENTS SICAV

Classe : A, Part : X (Capitalisation) ISIN : LU0145475843

Cette SICAV est gérée par Generali Investments Luxembourg S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds vise une augmentation de la valeur de votre investissement sur le long terme en surperformant son indicateur de référence. Le Fonds est activement géré et la composition de son portefeuille peut être différente de celle de son indicateur de référence. Le Fonds investit principalement en obligations de première qualité en Euro émises par des gouvernements ou des émetteurs publics. Le Fonds peut également investir dans des obligations de premier ordre émises par des agences gouvernementales, des collectivités locales ou des entités supra-nationales ou privées. Les obligations de première qualité ont une cote de crédit supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's ou Fitch) ou à Baa3 (Moody's). Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés pour protéger son portefeuille contre les fluctuations défavorables des taux d'intérêt ou de taux de change.

Le Fonds peut également recourir à des contrats à terme (contrats futures) afin de réduire les autres risques ou de générer des revenus supérieurs.

Les investissements dans des devises autres que l'Euro sont limités à 33 % de l'actif net. La part de l'actif net non couvert contre les fluctuations de taux de change ne doit pas dépasser 20 %.

Le Fonds est à capital variable. Vous pouvez obtenir le rachat des parts du Fonds chaque jour ouvrable au Luxembourg.

Cette catégorie de parts ne donne lieu à aucun dividende.

L'indicateur de référence est 100 % JP Morgan EMU Government - Total Return Index en EUR.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible, **Risque plus élevé,**



rendement potentiellement plus faible **rendement potentiellement plus élevé**

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

L'exposition du Fonds aux risques de taux d'intérêt et de crédit explique qu'il soit classé dans cette catégorie.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le Fonds est investi en titres dont la qualité de crédit est susceptible d'être dégradée puisqu'il existe un risque que l'émetteur ne remplisse pas ses obligations contractuelles. En cas de dégradation de la cote de crédit d'un émetteur, la valeur des titres de cet émetteur peut baisser.

Risque de liquidité : Le Fonds investit sur des marchés susceptibles de subir une baisse de liquidité. De telles conditions de marché auraient une incidence sur les cours auxquels le Gestionnaire initie et liquide des positions.

Risque de contrepartie : Le Fonds peut subir des pertes si une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles, tout particulièrement dans le cas des instruments financiers dérivés négociés de gré à gré.

Risque de taux d'intérêt : Une hausse des taux d'intérêt peut induire une baisse de la valeur des titres à revenus fixes détenus par le Fonds. Les cours des obligations et leur rendement ont une relation inverse ; lorsque le cours de l'obligation diminue, le rendement augmente.

Pour plus d'information sur les risques du Fonds, veuillez vous reporter à la partie risques du prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	1,00 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,38 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance : Non applicable	

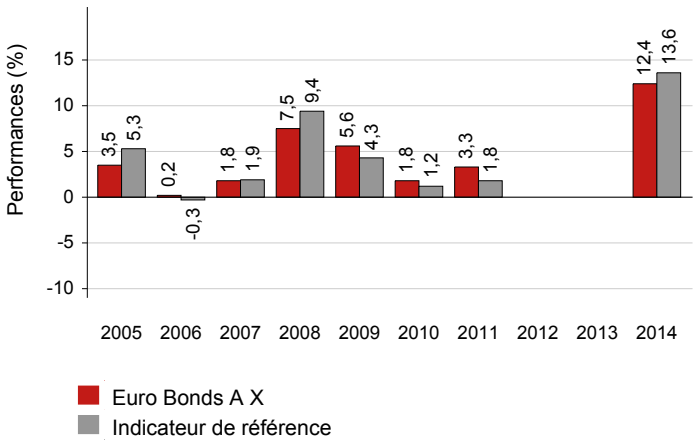
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le pourcentage des frais courants se base sur les frais des 12 mois précédents, clos au 31 décembre 2014. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de performance, le cas échéant, et les frais de portefeuille liés aux opérations, à l'exception des frais payés au dépositaire et tout frais d'entrée/de sortie versé à un organisme de placement collectif sous-jacent.

Une commission de conversion d'un maximum de 5,00 % de la valeur liquidative par part à convertir peut être facturée.

Pour plus d'informations sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties du prospectus, disponible à l'adresse www.generali-investments-luxembourg.com.

Performances passées



Part avec périodes d'inactivité.

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 2 avril 2002
Date de lancement de la part de Fonds : 2 avril 2002

Les performances passées ont été calculées en : Euro.

Indicateur de référence : 100 % JP Morgan EMU Government - Total Return Index en EUR.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en anglais gratuitement auprès de Generali Investments Luxembourg S.A., 33 Rue de Gasperich, L-5826 Hesperange, Grand-Duché de Luxembourg ou à l'adresse électronique suivante : GILfundInfo@generali.com.

La SICAV est divisée en compartiments multiples. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments de la SICAV. Le prospectus concerne tous les compartiments de la SICAV. Son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la société de gestion.

Sous certaines conditions, vous pouvez convertir tout ou partie de vos parts d'un compartiment en parts d'un ou plusieurs autres compartiments. Vous trouverez des informations sur la procédure de droit de conversion au chapitre 12 du Prospectus.
Le Fonds propose d'autres classes pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site Internet : www.generali-investments-luxembourg.com.

La responsabilité de Generali Investments Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
Generali Investments Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
Le document d'informations clés pour l'investisseur ici fourni est exact et à jour au 2 février 2015.